

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-huit mars deux mil vingt-quatre, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers municipaux délégués.

M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Philippe BUISINE, Adjoint au Maire (pouvoir à M. Benoît BOUREL).

Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à M. Antoine CREPIN), Conseillers municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Grégoire HAMY.

N° 2024-17 - Objet : Décision soumettant les travaux de ravalement de façade à autorisation d'urbanisme sur l'ensemble de la commune de Verlinghem.

Rapporteur : M. Benoît BOUREL.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R- 421-17 et R. 421-17-1,

Les travaux de ravalement de façade, lesquels consistent en remettre la façade en bon état de propreté, ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme sauf s'ils sont effectués sur tout ou partie d'une construction existante située :

- Dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable ;
- Dans les abords d'un monument historique ;
- En site inscrit ;
- En site classé ou en instance de classement ;
- Dans les réserves naturelles ou à l'intérieur du cœur des parcs nationaux ; Sur un immeuble protégé (article L. 151-19 ou L. 151-23 du Code de l'urbanisme).

En conséquence, afin de garantir une bonne information sur la rénovation du cadre bâti sur le territoire de la commune, il est proposé au Conseil municipal de soumettre les travaux de ravalement de façade à autorisation d'urbanisme sur l'ensemble de la commune de Verlinghem.

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

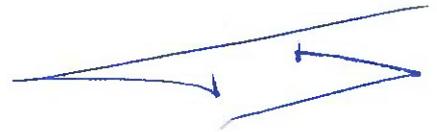
L'Assemblée, à l'unanimité,

Décide de soumettre à compter du 1^{er} mai 2024, les travaux de ravalement de façade sur l'ensemble du territoire communal à autorisation d'urbanisme.

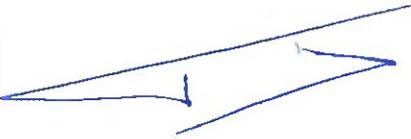
Le secrétaire de séance,
Grégoire HAMY.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 10/04/24
et de la publication le 11/04/24... Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_17
Objet :	Décision soumettant les travaux de ravalement de façade à autorisation d'urbanisme
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.2 - Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
Identifiant unique :	059-215906116-20240404-2024_17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20240404-2024_17-DE-1-1_0.xml	text/xml	898 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2024_17.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20240404-2024_17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	96.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 avril 2024 à 14h29min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 avril 2024 à 14h29min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2024 à 14h29min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2024 à 14h29min42s	Reçu par le MI le 2024-04-10